

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1238**23 août 2002****SOMMAIRE**

A & M Consultinvest S.A., Luxembourg	59403	Expanco S.A., Luxembourg	59383
Abo International Trading, S.à r.l., Luxembourg . .	59386	F.O.R. International, S.à r.l., Luxembourg	59412
Activ by Bamberg, S.à r.l., Pétange	59382	F.O.R. International, S.à r.l., Luxembourg	59413
Anpabe Holding S.A.H., Luxembourg	59398	Falun Holding S.A., Luxembourg	59384
Anpabe Holding S.A.H., Luxembourg	59398	Falun Holding S.A., Luxembourg	59384
Aquilon S.A.H., Luxembourg	59407	Fincimec Group S.A., Luxembourg	59401
Aquilon S.A.H., Luxembourg	59407	Fincimec Group S.A., Luxembourg	59401
Argentabank Luxembourg S.A., Luxembourg	59379	Finwellness S.A., Luxembourg	59409
Argentabank Luxembourg S.A., Luxembourg	59379	G.I.R., S.à r.l., Luxembourg	59409
Arinso Luxembourg S.A., Luxembourg	59404	G.Termeer Holding B.V., S.à r.l., Mamer	59414
Atlas Copco Reinsurance S.A., Luxembourg	59386	Ganda S.A., Luxembourg	59380
Audiolux S.A., Luxembourg	59420	Ganda S.A., Luxembourg	59381
Audiolux S.A., Luxembourg	59422	Gebr. Termeer Beheermaatschappij B.V., S.à r.l., Mamer	59417
Baltic Financial Holdings S.A., Luxembourg	59414	General Control, S.à r.l., Luxembourg	59424
Baltic Financial Holdings S.A., Luxembourg	59416	Guiton S.A., Luxembourg	59400
Bébébulle, S.à r.l., Luxembourg	59386	Heim Training S.A., Luxembourg	59401
Berger Trust Luxembourg Holding S.A., Luxem- bourg	59422	Hetman S.A., Luxembourg	59403
Bialfo S.A., Luxembourg	59394	Industrielle de Réassurance S.A., Luxembourg . . .	59385
Bialfo S.A., Luxembourg	59394	International Credit Mutuel Life S.A., Luxem- bourg	59402
Bialfo S.A., Luxembourg	59394	International Sales Advising Company, S.à r.l., Luxembourg	59399
Botico S.A., Luxembourg	59389	Intrainvest S.A., Luxembourg	59390
Brioche Dorée Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	59385	Intrainvest S.A., Luxembourg	59390
Bristol (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59394	Jaba Investment S.A.H., Mamer	59417
Bristol (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59397	Kernel, S.à r.l., Luxembourg	59411
Carima S.A., Luxembourg	59405	Kernel, S.à r.l., Luxembourg	59412
Christiaan Huygens, S.à r.l., Luxembourg	59378	Kingsway, S.à r.l., Luxembourg	59409
Coljon, S.à r.l., Steinfort	59405	Knowledge Technologies International (Luxem- bourg) S.A., Luxembourg	59408
Cool Concept, S.à r.l., Steinsel	59407	Knowledge Technologies International S.A., Lu- xembourg	59413
Count Investment S.A., Luxembourg	59409	Kronberg Holding S.A., Luxembourg	59405
Di Corso Holding S.A., Mamer	59417	Kronberg Holding S.A., Luxembourg	59405
Dresdner Bank Luxembourg S.A., Luxembourg . . .	59384	LF Junior, S.à r.l., Luxembourg	59383
Duke Investment S.A., Luxembourg	59409	Librairie Française, S.à r.l., Luxembourg	59387
Eaton S.A., Luxembourg	59380	Locarest, S.à r.l., Luxembourg-Hamm	59403
Eaton S.A., Luxembourg	59380	Luxempart S.A., Luxembourg	59418
Elita, S.à r.l., Bridel	59387	Luxempart S.A., Luxembourg	59420
Ema S.A., Luxembourg	59406		
EPE, S.à r.l., Luxembourg	59409		
Erco S.A., Heisdorf	59385		

Mainland Corporation S.A., Luxembourg	59391	Scontinvest Middle East Fund Management Com- pany S.A.H., Luxembourg	59387
Mainproperty S.A., Luxembourg	59392	Shoreline Luxembourg S.C.A., Luxembourg	59382
Mayton S.A., Luxembourg	59404	Shoreline Luxembourg S.C.A., Luxembourg	59382
Mayton S.A., Luxembourg	59404	Silver Arrows S.A., Luxembourg	59379
Medical Services Participations S.A., Luxembourg	59402	Socfinance S.A., Luxembourg	59416
Mercuria Services S.A., Luxembourg	59391	Socfinance S.A., Luxembourg	59416
Mercuria Services S.A., Luxembourg	59391	Société Générale d'Investissements S.A.H., Lu- xembourg	59399
Merrill Lynch Participations (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	59386	Société Générale d'Investissements S.A.H., Lu- xembourg	59399
Microtrade, S.à r.l., Luxembourg	59382	Société Générale d'Investissements S.A.H., Lu- xembourg	59399
Montana Properties S.A., Munsbach	59422	Sogedec, S.à r.l., Luxembourg	59388
Multi Media Investment S.A., Luxembourg	59400	Sotour Tourisme des Jeunes, S.à r.l., Luxem- bourg	59406
Multi Media Investment S.A., Luxembourg	59400	Sotour Tourisme des Jeunes, S.à r.l., Luxem- bourg	59406
Noble International S.A., Luxembourg	59408	Sotour Tourisme des Jeunes, S.à r.l., Luxem- bourg	59406
Noble International S.A., Luxembourg	59408	Sugro Luxembourg, G.m.b.H., Luxembourg	59388
Noble Invest International S.A., Luxembourg	59398	Tarifa Investments S.A., Luxembourg	59383
North Atlantic Fishery Investments S.A., Luxem- bourg	59402	Tarifa Investments S.A., Luxembourg	59384
Nucleus Management S.A., Strassen	59410	Tedeco Holding S.A., Luxembourg	59390
Nucleus Management S.A., Strassen	59411	Third Mixed Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	59389
Obsidio S.A., Luxembourg	59393	Transardenna S.A., Luxembourg	59379
Obsidio S.A., Luxembourg	59393	Tyrol, S.à r.l., Luxembourg	59401
Obsidio S.A., Luxembourg	59393	Union Investment Luxembourg S.A., Luxembourg .	59404
Orpheus S.A., Schoenfels	59385	Vasco International, S.à r.l., Luxembourg	59389
Partout Investment S.A., Mamer	59417	Vaulux International S.A., Luxembourg	59423
Patent, S.à r.l., Luxembourg	59389	Winchester Finance S.A. Holding, Luxembourg . .	59402
Pharaoh S.A., Luxembourg	59400		
Pharmacia Enterprises S.A., Luxembourg	59390		
Plaza del Concerto S.A., Luxembourg	59403		
Polychem International S.A.H., Luxembourg	59417		
Polychem International S.A.H., Luxembourg	59418		
(La) Prévoyante S.A., Luxembourg	59400		
Scontinvest Bond Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	59388		
Scontinvest Emerging Markets Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	59388		
Scontinvest Equity Fund Management Company S.A.H., Luxembourg	59387		

CHRISTIAAN HUYGENS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 14, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 82.403.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société,
qui s'est tenue extraordinairement le 10 mai 2002*

Il résulte de l'Assemblée Générale de l'associé unique de la société CHRISTIAAN HUYGENS, S.à r.l. qui s'est tenue à Luxembourg le 10 mai 2002 que:

- MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. a démissionné de sa fonction de gérant de la société,
- Décharge pleine et entière a été accordée à MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. pour l'exercice de son mandat de gérant,
- Monsieur Dirk C. Oppelaar, Monsieur Roeland P. Pels et Monsieur Bart Zech ont été nommés administrateurs de la société à compter du jour de l'Assemblée,
- Les comptes annuels 2001 seront réalisés par BENELUX TRUST (LUXEMBOURG) S.A.,
- Le siège de la société a été transféré du 46 A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 14 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg à compter de ladite Assemblée,
- Le «Management Agreement» conclu entre la société et ABN AMRO TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en date du 6 juin 2001 a été résilié à compter du jour de ladite Assemblée,
- ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. a été nommé responsable de l'enregistrement de ladite Assemblée.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2002, vol. 569, fol. 90, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46849/683/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.185.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 144 du 30 novembre 1990.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, le rapport de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises, enregistrés à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 79, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(46208/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2002.

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.185.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire
des actionnaires de la Société en date du 19 avril 2002*

L'assemblée approuve la reconduction de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., réviseur d'entreprises, avec siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon, en tant que réviseur externe de la Société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 79, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46210/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2002.

TRANSARDENNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.
R. C. Luxembourg B 52.065.

—
Le bilan au 31 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 79, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Signature.

(46363/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SILVER ARROWS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 62.747.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société SILVER ARROWS S.A. qui s'est tenue en date du 3 juillet 2001 au siège social que:

Monsieur Thil ayant présenté sa démission en qualité d'administrateur de la société en date du 1^{er} juin 2001, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la cooptation de Madame Caroline Labeille, employée privée, domiciliée à partir du 1^{er} août au 40, rue de l'Industrie à Helmsange, Grand-Duché de Luxembourg.

La ratification de la nomination de Madame Caroline Labeille en remplacement de Monsieur Thil ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Thil seront mises à l'ordre du jour de la plus proche assemblée générale des actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 84, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46563/806/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

EATON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.547.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(46461/595/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

EATON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.547.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2002

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Mauro Puppo, indépendant, demeurant au 1, Via Monte Grappa à Vedano al Lombro (Italie) ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2002.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 17 juin 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 70, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46462/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

GANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 78.263.

L'an deux mille deux, le trente et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Federigo Cannizzaro, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, agissant en tant que mandataire spécial de la société anonyme GANDA S.A., R.C. B N° 78.263, ayant son siège social à Luxembourg,

en vertu d'une résolution prise par le conseil d'administration de ladite société en date du 15 mai 2002, qui, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

I. La société GANDA S.A. fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 251 du 7 avril 2001.

II. Ladite société GANDA S.A. a actuellement un capital entièrement souscrit et libéré de trois millions neuf cent quatre-vingt-douze mille (3.992.000,-) euros (EUR), divisé en trois mille neuf cent quatre-vingt-douze (3.992) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé additionnel de la Société est établi à six millions et huit mille (6.008.000,-) euros (EUR), divisé en six mille et huit (6.008) actions sans désignation de valeur nominale.

Les alinéas 5 à 11 de l'article 5 des statuts stipulent en outre que:

«Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, à concurrence du montant du capital autorisé additionnel visé à l'alinéa précédent.

Le Conseil d'Administration pourra décider d'émettre des actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, par apport en nature, par conversion de créances ou par tout autre moyen et acceptera des souscriptions pour ces actions.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à fixer les conditions de toute souscription, ou il peut décider de réaliser une telle augmentation totale ou partielle par la conversion de tout bénéfice net de la Société en capital et par attribution d'actions entièrement libérées aux actionnaires au lieu de dividendes.

Le Conseil d'Administration de la Société est encore autorisé à émettre des obligations convertibles en actions ou avec droits de souscription ou d'autres instruments financiers convertibles en actions ou conférant droit à souscription d'actions aux conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est expressément autorisé à limiter ou à supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital, telle qu'autorisée, le premier alinéa du présent article sera adapté de manière à refléter le résultat de cette action; le Conseil d'Administration prendra ou autorisera une personne pour prendre les mesures nécessaires afin de faire acter et publier cette modification.

L'autorisation accordée au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation dans les termes qui précèdent est valable pour une durée de cinq (5) années à partir de la date de la constitution de la Société, sous réserve de ce que l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts peut rétracter, modifier ou proroger cette autorisation. Il est précisé qu'il suffit que le Conseil d'Administration émette endéans la période de validité de cette autorisation les obligations ou autres instruments financiers convertibles en actions ou conférant droit à souscription d'actions, suivant le cas, sans qu'il n'y ait lieu de tenir compte du délai réservé aux titulaires de telles obligations ou autres instruments financiers pour exercer leurs droits de conversion ou de souscription, lequel exercice peut intervenir après l'expiration du délai de validité de l'autorisation.»

III. En vertu du capital autorisé et en exécution de la résolution précitée du 15 mai 2002, les administrateurs de la société ont obtenu et accepté la souscription à un total de sept cent quatre-vingt-dix-sept (797) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites par la société MERCATOR VERZEKERINGEN N.V., avec siège social à B-9000 Gand, Kortrijksesteenweg 30, Belgique.

La libération est faite par un apport en nature constitué d'une conversion partielle d'une créance de la société MERCATOR VERZEKERINGEN N.V., préqualifiée, envers la société GANDA S.A.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi modifiée du 10 août 1915, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 15 mai 2002 par Monsieur Marcel Stephany, réviseur d'entreprises à Bereldange, lequel rapport, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes:

«Conclusion:

Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre des actions à émettre en contrepartie.»

Il résulte notamment dudit rapport que la créance est certaine, liquide et exigible et que rien ne s'oppose à la conversion d'un montant de 797.000,- euros provenant de cette dette en capital social de la Société.

IV. A la suite de l'augmentation de capital qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social de la Société est fixé à quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille euros (4.789.000,- EUR), représenté par quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf (4.789) actions sans valeur nominale.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Cannizzaro, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 12CS, fol. 87, case 7.— Reçu 7.970 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46621/230/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

GANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.

R. C. Luxembourg B 78.263.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 659 du 31 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46622/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

MICROTRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 23.760.

—
Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital social actuel de LUF 1.000.000,- en EUR 24.789,35, et de l'augmenter de EUR 210,65 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 25.000,- représenté par 1.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article six des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 25.000,- EUR représenté par 1.000 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46513/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ACTIV BY BAMBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 15A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.387.

—
Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital social actuel de LUF 1.000.000,- en EUR 24.789,35, et de l'augmenter de EUR 210,65 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 25.000,- représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 250,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 25.000,- EUR représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de 250,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46514/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SHORELINE LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.573.

Acte constitutif publié à la page 1672 du Mémorial C n° 35 du 12 janvier 2000.

—
Le bilan pour la période au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46671/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

SHORELINE LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 72.573.

Acte constitutif publié à la page 1672 du Mémorial C n° 35 du 12 janvier 2000.

—
Le bilan pour la période au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46670/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

LF JUNIOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 22, place Guillaume II.
R. C. Luxembourg B 41.781.

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital social actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,67624, représenté par 500 parts sociales sans dénomination de valeur nominale.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.394,68 EUR représenté par 500 parts sociales sans dénomination de valeur nomiale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46515/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

EXPANCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.800.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2001

L'assemblée a décidé de convertir le capital social en EUR et de l'arrondir conformément aux dispositions légales, pour le fixer à EUR 31.000,-, représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 24,80 EUR.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 31.000,- EUR représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 24,80 EUR.»

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46516/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

TARIFA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.347.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg

le 18 juin 2002 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social 120 East Road, GB-Londres N1 6AA, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg

en date du 18 juin 2002 à 11.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur-délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

Pour TARIFA INVESTMENTS S.A.

Signature

(46530/768/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

TARIFA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.347.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg

en date du 6 décembre 2001 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de M. Frank McCarroll. La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-Londres N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 6 décembre 2001.

Pour TARIFA INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 76, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46531/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

R. C. Luxembourg B 7.589.

Auszug aus der Niederschrift über die ordentliche Generalversammlung am 14. Juni 2002

« . . .

(1) Übertragung der täglichen Geschäftsführung

Die Aktionäre der Gesellschaft übertrugen Herrn Chlodwig Reuter mit Wirkung vom 1. Juli 2002 für die Dauer seiner Amtszeit als Verwaltungsrat die Befugnis zur Führung der täglichen Geschäfte sowie zur Vertretung der Gesellschaft im Rahmen dieser Geschäftsführung.

. . . »

Luxemburg, den 17. Juni 2002.

Für richtigen Auszug

Dr. R. Krafft

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 65, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46517/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

FALUN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 45.150.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(46587/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

FALUN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 45.150.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(46586/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ERCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7341 Heisdorf, 11, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.291.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 janvier 2001

L'assemblée a décidé de convertir le capital social en EUR conformément aux dispositions légales, pour le fixer à EUR 99.157,40, représenté par 4.000 actions sans dénomination de valeur nominale.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à 99.157,40 EUR représenté par 4.000 actions sans dénomination de valeur nominale.»

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46518/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

BRIOCHE DOREE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.
R. C. Luxembourg B 56.648.

—
Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68, et de l'augmenter de EUR 105,32 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46519/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

INDUSTRIELLE DE REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 28.689.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Signature.

(46533/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ORPHEUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7353 Schoenfels, 4, Kremech Oicht.

—
Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2002 que la démission de l'administrateur Monsieur Martin Drake a été acceptée. Il a été remplacé par Madame Pauline Bell, demeurant à Ettelbrück.

Madame Pauline Bell a été appelée aux fonctions d'administrateur-délégué de la société.

Pour réquisition et publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 569, fol. 4, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46528/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ABO INTERNATIONAL TRADING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 309, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 52.269.

—
Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2002

En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros, le capital social a été converti et augmenté à EUR 12.500,00 avec effet au 1^{er} janvier 2002.

L'article 6 des statuts est modifié comme suit:

- Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros chacune (EUR 125,-), intégralement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 560, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46520/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

BEBEBULLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 15.726.

—
Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital actuel de LUF 1.000.000,- en EUR 24.789,35, et de l'augmenter de EUR 210,65 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 25.000,- représenté par 1.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 4 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 25.000,- EUR représenté par 1.000 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46521/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ATLAS COPCO REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 22.344.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 70, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Signature.

(46534/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MERRILL LYNCH PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: \$ 15.000,-

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 75.901.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'actionnaire unique et enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour MERRILL LYNCH PARTICIPATIONS (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(46540/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ELITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8149 Bridel, 38, Val des Romains.
R. C. Luxembourg B 49.353.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital actuel de LUF 5.000.000,- en EUR 123.946,7624, représenté par 5.000 parts sociales sans dénomination de valeur nominale.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 123.946,76 EUR représenté par 5.000 parts sociales sans dénomination de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46522/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

LIBRAIRIE FRANÇAISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 13.350.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68, et de l'augmenter de EUR 105,32 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46523/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SCONTINVEST EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.517.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(46535/047/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SCONTINVEST MIDDLE EAST FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.248.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(46536/047/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOGEDEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1950 Luxembourg, 14, rue Auguste Lumière.
R. C. Luxembourg B 24.647.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,68, et de l'augmenter de EUR 105,32 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 12.500,- représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.500,- EUR représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46524/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SUGRO LUXEMBOURG, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-1741 Luxemburg, 75, rue de Hollerich.
H. R. Luxemburg B 49.365.

—
Auszug der getroffenen Entscheidungen der ausserordentlichen Versammlung vom 11. September 2001

Gemäss den legalen Verfassungen, haben die Gesellschafter beschlossen das Gesellschaftskapital von 500.000,- LUF in 12.394,68 EUR umzuwandeln und es zu erhöhen durch Abhebung des Gewinnübertrags auf 12.500,- EUR, aufgeteilt in 500 Anteile von einem Einheitswert von EUR 25,-.

Folgendlich wird der erste Abschnitt von Artikel 5 der Statuten wie folgt umgeändert:

«Das Gesellschaftskapital beträgt 12.500,- EUR aufgeteilt in 500 Anteile von jeweils einem Einheitswert von 25,- EUR, komplett eingezahlt.»

Für den Vermerk zum Schluss der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 27. Mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46525/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SCONTINVEST BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.454.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(46537/047/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SCONTINVEST EMERGING MARKETS FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.572.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(46538/047/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

PATENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C: Luxembourg B 39.258.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital actuel de LUF 500.000,- en EUR 12.394,67624, représenté par 500 parts sociales sans dénomination de valeur nominale.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 12.394,68 EUR représenté par 500 parts sociales sans dénomination de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46526/502/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

VASCO INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 58.199.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2002

Conformément aux dispositions légales, les associés, après en avoir délibéré, ont décidé de convertir le capital actuel de LUF 2.500.000,- en EUR 61.973,38, et de l'augmenter de EUR 526,62 par prélèvement sur les résultats reportés, pour le porter à EUR 62.500,- représenté par 2.500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,-.

Par conséquent le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à 62.500,- EUR représenté par 2.500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2002, vol. 569, fol. 57, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46527/502/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

THIRD MIXED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.573.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(46539/047/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

BOTICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.186.

—
Par la présente, Monsieur René Uebelhart déclare démissionner de sa fonction d'administrateur de la société BOTICO S.A., inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 63.186, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Zürich, le 24 mai 2002.

R. Uebelhart.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46541/250/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

TEDECO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 55.070.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 18 juin 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de M. Frank McCarroll. La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 18 juin 2002.

Pour TEDECO HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 76, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46532/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

PHARMACIA ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.712.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 20 juin 2002 à Luxembourg

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration que:

- Monsieur David Gilbert, demeurant à Tower Barn, Chase Farm Barns, Whaddon Road, Nr Little Horwood, Bucks, MK17 0QB (Royaume-Uni), a été coopté en tant qu'administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Len Poole, démissionnaire, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour PHARMACIA ENTERPRISES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46542/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

INTRAINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 51.878.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 10 mai 2002

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Les mandats de
Madame Silvana Tinelli
Monsieur Fabio Tinelli
Monsieur Lucio Velo

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002. Luxembourg, le 10 mai 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 78, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46549/800/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

INTRAINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 51.878.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(46552/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MERCURIA SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 48.840.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui a eu lieu le 14 juin 2002
au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002.

- L'assemblée a décidé de nommer administrateurs de la société:

* Monsieur Georges Prost, expert-comptable, demeurant à Pully (CH);

* Monsieur Paul Mousel, avocat, demeurant à Luxembourg (L);

* Monsieur Guy Harles, avocat, demeurant à Luxembourg (L);

* Madame Ute Bräuer, avocate, demeurant à Luxembourg (L);

* Monsieur Claude Kremer, avocat, demeurant à Luxembourg (L).

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la société au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Pour MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46543/250/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MERCURIA SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 48.840.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, vol. 569, fol. 88, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

Signature.

(46545/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MAINLAND CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 58.050.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting of Shareholders held in Luxembourg at the registered office
on June 17th, 2002.*

The meeting is opened at 10.00 a.m. under the chairmanship of Mrs Catherine Koch, general manager, residing in Luxembourg.

The chairman designates as secretary Mrs Rita Goujon, employee, residing in Luxembourg and as scrutineer Mr Damien Ritter, employee, residing in Luxembourg,

all present and agreed.

The chairman declares and the meeting agrees:

I. That the present extraordinary general meeting has been convened in order to deliberate upon the following

Agenda:

1. Conversion of the currency of the subscribed share capital from 1,200,000.- FRF (one million two hundred thousand French francs) into 182,938.82 EUR (one hundred eighty two thousand nine hundred thirty eight euros and eighty two cents) retroactive to January 1st, 2001;

2. Cancellation of the par value of the shares;

3. Exchange of the existing shares into new shares;

4. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation;

5. Miscellaneous.

II. That all the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present minutes to be filed at the same time with the registration authorities.

III. That pursuant to the attendance list, the whole share capital is present or represented and all the shareholders present or represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is duly constituted and can therefore validly deliberate on all the items on the agenda.

That the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

In application to the law of December 10th, 1998 regarding the conversion by commercial companies of their share capital into euros, the meeting decides to convert the currency of the subscribed share capital from 1,200,000.- FRF (one million two hundred thousand French francs) into 182,938.82 EUR (one hundred eighty two thousand nine hundred thirty eight euros and eighty two cents) at the official exchange rate of 1.- Euro = 6.55957 FRF.

The subscribed share capital is consequently set at EUR 182,938.82 (one hundred eighty two thousand nine hundred thirty eight euros and eighty two cents) retroactive to January 1st, 2001.

Second resolution

The meeting decides to cancel the par value of the shares.

Third resolution

The meeting decides to exchange the existing thousand (1,000) shares of the subscribed capital having a par value of one thousand two hundred French francs (1,200.- FRF) each into thousand (1,000) shares without par value.

All powers are conferred to the Board of Directors to proceed with the exchange of the new shares to the shareholders in a proportion of their participation in the company.

Fourth resolution

As a consequence of the precedent resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation as follows:

«The Company has a subscribed share capital of one hundred eighty two thousand nine hundred thirty eight euros and eighty two cents (EUR 182,938.82) divided into thousand (1,000) Shares without par value, entirely paid in.»

There being no further business, the meeting is closed.

The Scrutineer reads the present minutes, which are signed by the board of the meeting and the shareholders that wish to.

Luxembourg on June 17th, 2002.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46546/250/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MAINPROPERTY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 59.434.

*Minutes of the Extraordinary General Meeting of Shareholders held in Luxembourg
at the registered office on June 17th, 2002.*

The meeting is opened at 11.00 a.m. under the chairmanship of Mrs Catherine Koch, general manager, residing in Luxembourg.

The chairman designates as secretary Mrs Rita Goujon, employee, residing in Luxembourg and as scrutineer Mr Damien Ritter, employee, residing in Luxembourg,
all present and agreed.

The chairman declares and the meeting agrees:

I. That the present extraordinary general meeting has been convened in order to deliberate upon the following

Agenda:

1. Conversion of the currency of the subscribed share capital from 250,000.- FRF (two hundred and fifty thousand French francs) into 38,112.25 EUR (thirty eight thousand one hundred twelve euros and twenty five cents) retroactive to January 15, 2001;

2. Cancellation of the par value of the shares;

3. Exchange of the existing shares into new shares;

4. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation;

5. Miscellaneous.

II. That all the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present minutes to be filed at the same time with the registration authorities.

III. That pursuant to the attendance list, the whole share capital is present or represented and all the shareholders present or represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is duly constituted and can therefore validly deliberate on all the items on the agenda.

That the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

In application to the law of December 10th, 1998 regarding the conversion by commercial companies of their share capital into euros, the meeting decides to convert the currency of the subscribed share capital from 250,000.- FRF (two hundred and fifty thousand French francs) into 38,112.25 EUR (thirty eight thousand one hundred twelve euros and twenty five cents) at the official exchange rate of 1.- Euro = 6.55957 FRF.

The subscribed share capital is consequently set at 38,112.25 EUR (thirty eight thousand one hundred twelve euros and twenty five cents) retroactive to January 15, 2001.

Second resolution

The meeting decides to cancel the par value of the shares.

Third resolution

The meeting decides to exchange the existing one thousand (1,000) shares of the subscribed share capital having a par value of two hundred fifty French francs (250.- FRF) each into thousand (1,000) shares without par value.

All powers are conferred to the Board of Directors with proceed to the exchange of the new shares to the shareholders in a proportion of their participation in the company.

Fourth resolution

As a consequence of the precedent resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation as follows:

«The Company has a subscribed share capital of thirty eight thousand one hundred twelve euros and twenty five cents (EUR 38,112.25) divided into one thousand (1,000) Shares without par value, entirely paid in.»

There being no further business, the meeting is closed.

The Scrutineer reads the present minutes, which are signed by the board of the meeting and the shareholders that wish to.

Luxembourg on June 17 th 2002.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46547/250/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

OBSIDIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 63.936.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

(46568/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

OBSIDIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 63.936.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46572/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

OBSIDIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 63.936.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46573/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

BIALFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 71.274.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg en date du 20 juin 2002*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices 2000 et 2001.

Les mandats de CARDALE OVERSEAS INC, TASWELL INVESTMENTS LTD et KELWOOD INVESTMENTS LTD en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur le compte de l'exercice clôturant au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 20 juin 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 78, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46548/800/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

BIALFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 71.274.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(46551/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

BIALFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 71.274.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2002.

(46550/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 86.870.

In the year two thousand and two, on the thirty-first May.

Before Us, Maître Marthe Thyès-Walch, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting as deputy for Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public, residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at the Pavilions, Bridgwater Road, Bedminster Down, Bristol BS13 8 AR, England, duly represented by Maître Lydie Beuriot, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The presaid BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED is the sole member of BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l., which has its registered office at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, incorporated by a deed of the pre-named notary Tom Metzler, on April 17, 2002, not yet published in the official gazette Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C.

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity of sole member of BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. has requested the undersigned notary to state its following resolutions:

First resolution

The sole member resolves to increase the corporate capital by an amount of seventy-two million one hundred and eighty-six thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 72,186,720.-) so as to raise it from its present amount of fifteen thousand United States Dollars (USD 15,000.-) divided into five hundred (500) units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each to seventy-two million two hundred and one thousand seven hundred

and twenty United States Dollars (USD 72,201,720.-) divided into two million four hundred and six thousand seven hundred twenty-four (2,406,724) units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) by the issuing of two million four hundred and six thousand two hundred and twenty-four (2,406,224) units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each to be issued with a total units premium of nine United States Dollars (USD 9.-), having the same rights and obligations as the existing units.

Second resolution

The sole member resolves to issue two million four hundred and six thousand two hundred and twenty-four (2,406,224) units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each, having the same rights and obligations as the existing units.

Subscription and payment

The sole member, represented as here above stated, declares to subscribe in his name and on his behalf two million four hundred and six thousand two hundred and twenty-four (2,406,224) units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each and to make payment in full for such new corporate units and aggregate unit premium by a contribution in kind, by the transfer to BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. of all the assets and liabilities of BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED.

The person appearing stated that the value of the contribution was based on a report drawn-up by Howard Orme on May 31, 2002.

The person appearing produces that report, the conclusion of which is as follows:

«Given the market conditions and other circumstances prevailing at the date of this letter, a fair valuation of the assets and liabilities of UK CO. (BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED) to be contributed by UK CO. to LUX CO. (BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l.) at Completion is seventy-two million, one hundred and eighty-six thousand, seven hundred and twenty-nine US Dollars (\$ 72,186,729).»

A copy of the said valuation report and balance sheet of BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED as of May 31, 2002 will remain attached to the present minutes after having been signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary to be filed at the same time with the registration authorities.

It results from a contribution agreement dated 22nd May 2002, duly signed by BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED and BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l., that all the assets and liabilities of BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED have been transferred to BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l.

A copy of such contribution agreement will remain attached to the present minutes after having been signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereupon, the sole member resolves to accept the said subscription and payment and to allot two million four hundred and six thousand two hundred and twenty-four (2,406,224) additional units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each to the said BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED as fully paid units.

BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l shall execute all formalities, which might be necessary in relation to the transfer of all the assets and liabilities of BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED to the Company.

Third resolution

The sole member resolves to reduce the new corporate capital of BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. from its amount of seventy-two million two hundred and one thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 72,201,720.-) divided into two million four hundred and six thousand seven hundred twenty-four (2,406,724) units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) to an amount of seventy-two million one hundred and eighty-six thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 72,186,720.-) divided into two million four hundred and six thousand two hundred and twenty-four (2,406,224) corporate units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each.

Fourth resolution

The sole member resolves to cancel five hundred (500) corporate units of BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l held by itself pursuant to the contribution by BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED of all its assets and liabilities to the company.

Fifth resolution

The sole member resolves to amend article 5 of the articles of incorporation of the company BEDMINSTER (LUXEMBOURG), S.à r.l., so as to reflect the above capital increase and decrease.

Consequently, article 5 of the articles of incorporation of the company BEDMINSTER (LUXEMBOURG), S.à r.l., is replaced by the following wording:

«The subscribed capital is set at seventy-two million one hundred and eighty-six thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 72,186,720.-) represented by two million four hundred and six thousand two hundred twenty-four (2,406,224) corporate units with a par value of thirty United States Dollars (USD 30.-) each.

The units have been fully subscribed by BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED, having its registered office at the Pavilions, Bridgwater Road, Bedminster Down, Bristol BS13 8 AR, England.

All the units are fully paid in.»

Expenses

Insofar as the contribution in kind results in the BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. holding all the assets and liabilities of the company BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED, having its registered office in the European Community, such contribution qualifies under the terms of Article 4-1 of the law dated 29 December 1971, which provides for capital duty exemption.

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the company as a result of the present stated increase and decrease of capital, are estimated at seven thousand Euro (EUR 7,000.-).

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German translation; at the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the German text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the person appearing signed together with the notary the present deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundzwei, am einunddreissigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Marthe Thyès-Walch, mit Amtssitz in Luxemburg, handelnd in Vertretung ihres verhinderten Kollegen Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg.

Ist erschienen:

BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED, eine Gesellschaft gegründet gemäss den Gesetzen von England und Wales, mit Gesellschaftssitz in the Pavilions, Bridgwater Road, Bedminster Down, Bristol BS13 8 AR, England, vertreten durch Maître Lydie Beuriot, Juristin, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmachterteilung.

Diese Vollmacht bleibt nach ne varietur Unterzeichnung durch die erschienene Person und den unterzeichneten Notar dieser Urkunde zum Zwecke der Einregistrierung beigelegt.

Die vorgenannte BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED, ist die alleinige Gesellschafterin von BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, gegründet zufolge einer Urkunde des vorbenannten Notars Tom Metzler, am 17. April 2002, noch nicht im offiziellen Amtsblatt Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, veröffentlicht.

Diese Komparentin, vertreten wie vorgenannt, in ihrer Eigenschaft als alleinige Gesellschafterin von BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l., hat den unterzeichneten Notar ersucht, ihre folgenden Beschlüsse aufzunehmen:

Erster Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst, das Gesellschaftskapital durch einen Betrag von zweiundsiebzig Millionen einhundertundsechszwanzigtausendsebenhundertundzwanzig US Dollar (USD 72.186.720,-) zu erhöhen, um es von seinem aktuellen Betrag von fünfzehntausend US Dollar (USD 15.000,-) eingeteilt in fünfhundert (500) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je dreissig US Dollar (USD 30,-) auf zweiundsiebzig Millionen zweihundertundeintausendsebenhundertundzwanzig US Dollar (USD 72.201.720,-) eingeteilt in zwei Millionen vierhundertundsechszwanzigtausendsebenhundertundvierundzwanzig (2.406.724) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je dreissig US Dollar (USD 30,-) zu bringen mittels Ausgabe von zwei Millionen vierhundertundsechszwanzigtausendzweihundertundvierundzwanzig (2.406.224) Geschäftsanteilen mit einem Nennwert von je dreissig US Dollar (USD 30,-), welche ausgegeben werden mit einem Gesamtemissionsaufgeld von neun US Dollar (USD 9,-), und die gleichen Rechte und Pflichten haben wie die bestehenden Geschäftsanteile.

Zweiter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst zwei Millionen vierhundertundsechszwanzigtausendzweihundertundvierundzwanzig (2.406.224) neue Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je dreissig US Dollar (USD 30,-) welche die gleichen Rechte und Pflichten haben wie die bestehenden Geschäftsanteile auszugeben.

Zeichnung und Einzahlung

Die alleinige Gesellschafterin, vertreten wie vorgenannt, erklärt zwei Millionen vierhundertundsechszwanzigtausendzweihundertundvierundzwanzig (2.406.224) zusätzliche Geschäftsanteile in ihrem Namen und für sich zu zeichnen und diese neuen Geschäftsanteile sowie das Gesamtemissionsaufgeld voll einzuzahlen mittels einer Sacheinlage, einer Übertragung an BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. von sämtlichen Aktiva und Passiva von BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED.

Die erschienene Person erklärt, dass der Wert der Einbringung aufgrund eines Schätzungsberichtes erstellt von Howard Orme am 31. Mai 2002 festgelegt wurde.

Die Erschienene legt diesen Schätzungsbericht vor, dessen Schlussfolgerung wie folgt lautet:

«Given the market conditions and other circumstances prevailing at the date of this letter, a fair valuation of the assets and liabilities of UK CO. (BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED) to be contributed by UK CO. to LUX CO. (BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l.) at Completion is seventy-two million, one hundred and eighty-six thousand, seven hundred and twenty-nine US Dollars (\$ 72,186,729).»

Eine Ablichtung dieses Schätzungsberichtes und der Bilanz von BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED auf den 31. Mai 2002 bleiben nach ne varietur Unterzeichnung durch die erschienene Person und den unterzeichneten Notar dieser Urkunde zum Zwecke der Einregistrierung beigelegt.

Es geht aus einer Übertragungsvereinbarung datiert auf den 22. Mai 2002, unterzeichnet durch BEDMINSTER (No.2 COMPANY) LIMITED und BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. hervor, dass sämtliche Aktiva und Passiva von BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED an BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. übertragen wurden.

Eine Ablichtung dieser Übertragungsvereinbarung bleibt nach ne varietur Unterzeichnung durch die erschienene Person und den unterzeichneten Notar dieser Urkunde zum Zwecke der Einregistrierung beigelegt.

Daraufhin beschliesst die alleinige Gesellschafterin diese Zeichnung und Einzahlung zu genehmigen und zwei Millionen vierhundertundsechstausendzweihundertundvierundzwanzig (2.406.224) zusätzliche Geschäftsanteile besagter BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED als vollgezahlte Geschäftsanteile zuzuteilen.

BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. muss für die Durchführung aller Formalitäten betreffend die Übertragung sämtlicher Aktiva und Passiva von BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED an BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l., welche gegebenenfalls notwendig sein werden, sorgen.

Dritter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst, das neue Gesellschaftskapital von BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. von seinem Betrag von zweiundsiebzig Millionen zweihundertundeinstausendsiebenhundertundzwanzig US Dollar (USD 72.201.720,-) eingeteilt in zwei Millionen vierhundertundsechstausendsiebenhundertundvierundzwanzig (2.406.724) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je dreissig US Dollar (USD 30,-) auf einen Betrag von zweiundsiebzig Millionen einhundertundsechszwanzigttausendsiebenhundertundzwanzig US Dollar (USD 72.186.720,-) eingeteilt in zwei Millionen vierhundertundsechstausendzweihundertundvierundzwanzig (2.406.224) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je dreissig US Dollar (USD 30,-) herabzusetzen.

Vierter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst, fünfhundert (500) Geschäftsanteile von BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. welche diese durch die Einbringung von BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED ihrer sämtlichen Aktiva und Passiva an die Gesellschaft selbst hält zu annullieren.

Fünfter Beschluss

Die alleinige Gesellschafterin beschliesst, Artikel 5 der Satzung von BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. abzuändern, um der vorangegangenen Kapitalerhöhung und -herabsetzung Rechnung zu tragen.

Daraufhin, wird Artikel 5 der Satzung von BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. nunmehr folgenden Wortlaut haben:

«Das gezeichnete Kapital ist festgesetzt auf zweiundsiebzig Millionen einhundertundsechszwanzigttausendsiebenhundertundzwanzig US Dollar (USD 72.186.720,-) eingeteilt in zwei Millionen vierhundertundsechstausendzweihundertundvierundzwanzig (2.406.224) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je dreissig US Dollar (USD 30,-).

Die Geschäftsanteile wurden integral von BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED, mit Gesellschaftssitz in the Pavilions, Bridgwater Road, Bedminster Down, Bristol BS13 8 AR, England, gezeichnet.

Alle Geschäftanteile sind voll eingezahlt.»

Erklärungen, Kosten, Bewertungen

Insoweit die Sacheinlage in BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l. bewirkt, dass diese Gesellschaft sämtliche Aktiva und Passiva von BEDMINSTER (No. 2 COMPANY) LIMITED, eine Gesellschaft mit Gesellschaftssitz in der Europäischen Union, übernimmt, bezieht die Gesellschaft sich auf den Artikel 4-1 des Gesetzes vom 29. Dezember 1971, welcher die Befreiung der Einregistrierungsgebühr regelt.

Der Betrag der Kosten, Gebühren, Honorare und Ausgaben zu Lasten der Gesellschaft infolge der gegenwärtigen Kapitalerhöhung und -herabsetzung wird geschätzt auf siebentausend Euro (EUR 7.000,-).

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, mit dem Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt, dass auf Wunsch der Erschienenen, die vorliegende Urkunde in englischer Sprache verfasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Gemäss dem Wunsch der gleichen Erschienenen und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Nach Vorlesung der Urkunde an die Erschienenene, hat die Erschienenene zusammen mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: Beuriot, M. Thyes-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 12CS, fol. 80, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 21. Juni 2002.

T. Metzler.

(46742/222/199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

BRISTOL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 86.870.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Bonnevoie, le 21 juin 2002.

T. Metzler.

(46743/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

ANPABE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.056.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 janvier 2002

Résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Mme Federica Bacci décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 28 mars 2000 et de M. Jean-Pierre Verlaine décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 10 janvier 2001.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001:

Conseil d'administration:

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour extrait conforme

ANPABE HOLDING

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46554/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ANPABE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.056.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2001.

ANPABE HOLDING

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

Un administrateur / un administrateur

(46558/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

NOBLE INVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 69.179.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 11 juin 2002

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Martin Coussement, Président du Conseil d'Administration et Administrateur-délégué;
- Monsieur Gerrit Decoster;
- Monsieur Gisbert Schauer;
- BELAIR ASSETS S.A.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

P. Rochas

(46581/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.248.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Banque domiciliataire

(46559/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.248.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Banque domiciliataire

(46560/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.248.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 11 juin 2002 au siège social
Résolution

L'assemblée réélit comme commissaire aux comptes et réviseur d'entreprises la société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., Luxembourg, pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2002.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46556/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

INTERNATIONAL SALES ADVISING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.937.

Suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 avril 2002, la rubrique CAPITAL est à modifier comme suit:

CAPITAL

Le capital social est fixé à 13.000 euros (treize mille euros) représenté par 500 parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour réquisition

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 86, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46685/567/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

MULTI MEDIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.189.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2002.

MULTI MEDIA INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(46561/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MULTI MEDIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.189.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 87, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2002.

MULTI MEDIA INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(46562/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

PHARAOH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 68.554.

Le bilan abrégé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 84, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(46566/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

GUITON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 48.139.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 84, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(46567/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

LA PREVOYANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 49.405.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46570/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

**FINCIMEC GROUP S.A., Société Anonyme,
(anc. MOPROFIN S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 35.223.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 84, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Agent domiciliaire

(46565/806/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

**FINCIMEC GROUP S.A., Société Anonyme,
(anc. MOPROFIN S.A., Société Anonyme).**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 35.223.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 1^{er} mars 2002 au siège social*

L'assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période statutaire de six ans.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Le Conseil d'Administration se compose de :

- Monsieur Serge Tabery, licencié en droit, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Sergio Cattaneo, avocat, demeurant à Lugano (Suisse)
- Monsieur Martin A. Rutledge, Chartered Accountant, demeurant à Dippach

Le Commissaire aux Comptes est:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., établie à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 84, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46564/806/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

HEIM TRAINING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 72.498.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2002.

MAZARS & GUERARD LUXEMBOURG

Signature

(46569/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

TYROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 43.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

(46578/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

WINCHESTER FINANCE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2814 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 69.963.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46571/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

NORTH ATLANTIC FISHERY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 61.637.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 7 août 2000

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de
Messieurs Patrick Rochas, Maurice Houssa et Stéphane Liegeois.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

P. Rochas

Administrateur

(46579/636/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL LIFE, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 53.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

(46580/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MEDICAL SERVICES PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 57.409.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 3 juin 2002

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de
- Monsieur Robert Van Droogenbroeck, administrateur-délégué;
- Madame Marie-Rose Nanson;
- Monsieur Marc Marteyn

et le mandat de commissaire aux comptes de
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

P. Rochas

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

(46583/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

PLAZA DEL CONCERTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 67.531.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 24 mai 2002

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de
Messieurs Patrick Rochas, Monsieur Eric Sarazin et Maurice Houssa.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

P. Rochas

Administrateur

(46582/636/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

A & M CONSULTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 80.947.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue extraordinairement le 11 juin 2002 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle ainsi les mandats d'administrateurs de

- Monsieur Martin Coussement,

- Madame Annie Hoogstoel,

- Mademoiselle Marion Coussement

et le mandat de commissaire aux comptes de

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

P. Rochas

Administrateur

(46584/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

LOCAREST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg-Hamm, 2, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 36.450.

—
Les comptes annuels au 31 octobre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2002.

MAZARS & GUERARD S.A.

Signature

(46585/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

HETMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 45.154.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46595/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MAYTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 55.210.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(46591/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

MAYTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 55.210.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(46590/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

ARINSO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 3, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 60.115.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE

Signature

(46592/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.
H. R. Luxemburg B 28.679.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung am 12. Juni 2002

Folgende Beschlüsse wurde gefaßt:

1. Die Aktionäre beschließen einstimmig, die Herren Dr. Wolfgang Kirsten, Abteilungsleiter Forschung & Entwicklung der UNION-FONDS-HOLDING AG, Frankfurt, und Helmut Schlembach, Diplomkaufmann, Luxemburg, zu Verwaltungsratsmitgliedern zu bestellen.

Die Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung, die am 8. Juli 2002 stattfinden wird.

2. Die Generalversammlung gibt gem. Artikel 13 Abs. 2 lit. c der Satzung ihre Zustimmung zu der noch vom Verwaltungsrat gem. Artikel 8 Abs 6. der Satzung durchzuführenden Übertragung der täglichen Geschäftsführung an die Herren Dr. Wolfgang Kirsten und Helmut Schlembach (administrateurs-délégués).

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 12. Juni 2002.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 67, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

(46712/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

COLJON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8422 Steinfort, 71A, rue de Hobscheid.
R. C. Luxembourg B 30.294.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

(46593/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

CARIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 48.629.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 10 décembre 2001

L'Assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas
- Monsieur Philippe Slendzak
- Madame Céline Stein

et le mandat de commissaire aux comptes de la société:

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes 2001.

P. Rochas

Administrateur

(46594/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

KRONBERG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 36.616.

—
Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(46602/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

KRONBERG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 36.616.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(46603/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

EMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 54.839.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46596/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOTOUR TOURISME DES JEUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 15, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 18.993.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46600/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOTOUR TOURISME DES JEUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 15, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 18.993.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46599/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOTOUR TOURISME DES JEUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 15, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 18.993.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46598/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOTOUR TOURISME DES JEUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 15, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 18.993.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46597/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

SOTOUR TOURISME DES JEUNES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 15, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 18.993.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(46601/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2002.

AQUILON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.641.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 9 octobre 2001

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 25 mai 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de BEF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, au cours de change de 1 euro pour 40,3399 francs belges et de remplacer dans les statuts toutes références au BEF par des références à l'euro.

Le capital social de cent vingt millions de francs belges (120.000.000 BEF) est converti en deux millions neuf cent soixante quatorze mille sept cent vingt-deux euros et trente cents (2.974.722,30 EUR).

2. Annulation des deux cent quarante (240) actions existantes d'une valeur de cinq cent mille francs belges (500.000 BEF) chacune et création de deux cent quarante (240) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages.

3. Le capital autorisé existant de cinq cent millions de francs belges (500.000.000 BEF) est converti en douze millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-seize euros et vingt-quatre cents (12.394.676,24 EUR) qui sera représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

4. En conséquence des résolutions qui précèdent, les premier et troisième alinéas de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

- 1^{er} alinéa.

«Le capital social est fixé à deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt-deux euros et trente cents (2.974.722,30 EUR), représenté par deux cent quarante (240) actions sans désignation de valeur nominale».

- 3^{ème} alinéa.

«Le capital autorisé est fixé à douze millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent soixante-seize euros et vingt-quatre cents (12.394.676,24 EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Frank Baden de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46612/200/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

AQUILON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 32.641.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

F. Baden.

(46613/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

COOL CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-7327 Steinsel, 35, rue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 5.197.

—
Laut Beschluss einer ausserordentlichen Anteilseignerversammlung der COOL CONCEPT, S.à r.l. vom 3. Juni 2002 ist folgende Änderung beschlossen worden:

1. Der augenblickliche technische Geschäftsführer Herr Léo Nilles wird mit sofortiger Wirkung abberufen.

Herr André Eschbour, installateur-frigoriste, wohnhaft zu L-9221 Diekirch, 164, rue Clairefontaine, Einzelzeichnungsberechtigt, wird mit sofortiger Wirkung zum technischen Geschäftsführer berufen.

Dem ausscheidenden technischen Geschäftsführer wird für die Ausübung seines Mandates volle und ganze Entlastung erteilt.

Luxembourg, den 3. Juni 2002.

A. Eschbour.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 81, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46686/567/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

NOBLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 46.168.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé du 14 juin 2002 que, sur la base de la loi du 10 décembre 1998 sur «la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée», le capital de la société susmentionnée a été modifié comme suit:

Les actionnaires décident de supprimer la valeur nominale des actions.

Les actionnaires constatent que le capital social de la société a été converti automatiquement en date du 1^{er} janvier 2002 de francs luxembourgeois (LUF) en euro (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

C'est ainsi qu'après cette conversion, le capital social est fixé à quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante euros et sept cents (EUR 92.960,07) représenté par trois mille sept cent cinquante (3.750) actions sans désignation de valeur nominale et le capital autorisé sera d'un montant de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents (EUR 247.893,52) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actionnaires décident de modifier les deux premiers alinéas de l'article 3 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante euros et sept cents (EUR 92.960,07) divisé en trois mille sept cent cinquante (3.750) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize euros et cinquante-deux cents (EUR 247.893,52) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 14 juin 2002.

S. Colson / P. Gallasin / D. C. Oppelaar
Président / Secrétaire / Scrutateur

Délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 80, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46626/230/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

NOBLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 46.168.

Statuts coordonnés sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 14 juin 2002 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46627/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 64.812.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 15 mai 2002

Au Conseil d'Administration de KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg au 3, rue de la Loge, L-1945 Luxembourg, avec effet au 1^{er} février 2002.

Luxembourg, le 17 juin 2002.

Signature
Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 75, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46688/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

EPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46629/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

G.I.R., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 74.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46630/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

FINWELLNESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46631/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

COUNT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.549.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46632/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

DUKE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46633/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

KINGSWAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46634/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

**NUCLEUS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.
(anc. EMF MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.101.

L'an deux mille deux, le trente mai.

Par devant Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de EMF MANAGEMENT S.A., R.C. B N° 60.101, constituée sous la dénomination de DM EUROPEAN MANAGEMENT S.A. suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 589 du 28 octobre 1997.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du même notaire en date du 9 octobre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 27 du 14 janvier 1998 et pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentaire en date du 17 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 94 du 17 janvier 2002.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Vincent J. Derudder, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille (32.000,) euros () sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la raison sociale de EMF MANAGEMENT S.A. en NUCLEUS MANAGEMENT S.A.

2. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de dix huit mille euros (18.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente deux mille euros (32.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale à cinquante mille euros (50.000,-) par la création et l'émission de sept cent cinquante (750) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

3. Modification subséquente des articles 1 et 5 des statuts.

4. Révocation du conseil d'administration.

- Décharge.

5. Nomination de nouveaux administrateurs en remplacement.

6. Confirmation du mandat du commissaire aux comptes.

7. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

La raison sociale de la société EMF MANAGEMENT S.A. est remplacée par la raison sociale NUCLEUS MANAGEMENT S.A.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de NUCLEUS MANAGEMENT S.A.»

Troisième résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de dix huit mille euros (18.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente deux mille euros (32.000,-) à cinquante mille euros (50.000,-) par la création et l'émission de sept cent cinquante (750) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Le montant de dix huit mille euros (18.000,-) a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille euros (50.000,-), représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs sont révoqués.

Par vote spécial décharge leur est donné pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

Sont nommés à la place des administrateurs révoqués:

Monsieur Arnould de la Boulaye, conseiller financier, demeurant 9, rue du Montparnasse à F-75006 Paris (France),
Monsieur David Cicurel, banquier, demeurant 14 New Burlington Street, à Londres W1S 3BQ, Grande Bretagne,
Monsieur Vincent J. Derudder, administrateur de sociétés, demeurant 3, rue Jean Pierre Sauvage, L-2514 Luxembourg,

qui acceptent.

Le mandat des administrateurs est gratuit et prendra fin à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de l'année deux mille huit.

Septième résolution

La société VAN CAUTER, réviseur d'entreprises, établie à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon est confirmée dans son mandat de commissaire aux comptes qui prendra fin à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de l'année deux mille huit.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: V. J. Derudder, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 12CS, fol. 87, case 5.- Reçu 180 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46635/230/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

**NUCLEUS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.
(anc. DM EUROPEAN MANAGEMENT S.A. puis EMF MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 60.101.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 656 du 30 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46636/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

KERNEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 67.557.

L'an deux mille deux, le trente et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HALSEY, S.à r.l., une société avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 13 mai 2002.

Laquelle procuration après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de KERNEL, S.à r.l., R.C. B numéro 67.557, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 132 du 2 mars 1999.

- Le capital social de cette société était fixé à un million cinq cent mille (1.500.000,-) francs, représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires antérieurement d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Fixation du capital social à EUR 37.184,03.

3.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 15,97 pour le porter de son montant actuel de EUR 37.184,03 à EUR 37.200,- sans émission de parts sociales nouvelles.

- Libération en espèces.

4.- Fixation de la valeur nominale des parts sociales à 25,- euros.

5.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article 6 des statuts.

6.- Divers.

L'associé unique a abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à 37.184,03 euros.

Deuxième résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de quinze euros quatre-vingt-dix-sept cents (15,97) pour le porter de son montant actuel de trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros trois cents (37.184,03) à trente-sept mille deux cents (37.200,-) euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de quinze euros quatre-vingt-dix-sept cents (15,97) a été entièrement libéré en espèces par le seul associé, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 25,- euros avec diminution correspondante du nombre de parts sociales de mille cinq cents (1.500) à mille quatre cent quatre-vingt-huit (1.488).

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, premier alinéa des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trente-sept mille deux cents (37.200,-) euros (EUR), représenté par mille quatre cent quatre-vingt-huit (1.488) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Michel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 12CS, fol. 87, case 9.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46637/230/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

KERNEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 67.557.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 666 du 31 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46638/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

F.O.R. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 67.871.

L'an deux mille deux, le trente et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HALSEY, S.à r.l., une société avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, ici représentée par Madame Séverine Michel, employée privée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 mai 2002.

Laquelle procuration après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de F.O.R. INTERNATIONAL, S.à r.l., R.C. B numéro 67.871, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 186 du 19 mars 1999.

- Le capital social de cette société était fixé à trois millions (3.000.000,-) de francs, représenté par trois mille (3.000) parts sociales ordinaires antérieurement d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Fixation du capital social à EUR 74.368,06.

3.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 131,94 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 74.368,06 à EUR 74.500,- sans émission de parts sociales nouvelles.

- Libération en espèces.
 - 4.- Fixation de la valeur nominale des parts sociales à 25,- euros.
 - 5.- Modification subséquente du premier alinéa de l'article 6 des statuts.
 - 6.- divers.
- L'associé unique a abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à 74.368,06 euros.

Deuxième résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de cent trente et un euros quatre-vingt-quatorze cents (131,94) pour le porter de son montant actuel de soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit euros six cents (74.368,06) à soixante-quatorze mille cinq cents (74.500,-) euros sans émission de parts sociales nouvelles.

Le montant de cent trente et un euros quatre-vingt-quatorze cents (131,94) a été entièrement libéré en espèces par le seul associé, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des parts sociales est fixée à 25,- euros. En conséquence le nombre des parts sociales est diminué de trois mille (3.000) à deux mille neuf cent quatre-vingt (2.980).

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, premier alinéa des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa premier.** Le capital social est fixé à soixante-quatorze mille cinq cents (74.500,-) euros (EUR), représenté par deux mille neuf cent quatre-vingt (2.980) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Michel, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 12CS, fol. 87, case 10.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46639/230/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

F.O.R. INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 67.871.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 667 du 31 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46640/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.

R. C. Luxembourg B 63.235.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 15 mai 2002

Au Conseil d'Administration de KNOWLEDGE TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg au 3, rue de la Loge, L-1945 Luxembourg, avec effet au 1^{er} février 2002.

Luxembourg, le 17 juin 2002.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 75, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46689/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

G.TERMEER HOLDING B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.749.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue le 10 mai 2002, les décisions suivantes ont été prises:

- Fermeture du siège de direction effective et transfert à Hooze Steenweg 27-31, 5211 JN's-Hertogenbosch, Pays-Bas.
- Les démissions de F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A. de leurs fonctions de gérant de la société ont été acceptées; décharge pour leur mandat sera demandée lors de la prochaine assemblée générale annuelle des associés statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2002;

- F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT B.V., a été nommée aux fonctions de gérant de la société.
- F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. a reçu tous les pouvoirs pour prendre toutes les actions nécessaires pour la fermeture du siège luxembourgeois.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. / F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46643/695/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 83.401.

In the year two thousand and two, on the thirty-first of May.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary part of the annual general meeting of the company established in Luxembourg under the denomination of BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, R.C. B Number 83.401, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Weinandy, notary residing in Clervaux, acting in replacement of the undersigned notary, dated August 16, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 865 of October 10, 2001.

The extraordinary part of the meeting begins at three pm Mr. Herman R.W. Troskie, consultant, residing in Strassen, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Miss Mina Ait-Mahmoude, private employee, residing in Neufchef, France.

The meeting elects as scrutineer Mr. Christophe Gammal, economist, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- This general meeting has been duly convened by registered mail sent to all shareholders on 8th May 2002 as has been proved to the bureau of the meeting.

II.- The agenda of the meeting comprises among other the following items which require the intervention of the notary:

6. To amend the Articles of Incorporation to change the currency of the share capital from Sterling to euro and authorize any Director or their appointee to appear in front of a notary to amend the Articles of Incorporation accordingly.

III.- The shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature ne varietur by the shareholders present, the proxy holders of the shareholders represented and the members of the bureau of the meeting, shall remain attached to this deed together with the proxies to be filed at the same time with the registration authorities.

IV.- It appears from the said attendance list that out of the 7,224,605 repurchasable shares with a par value of one Pound Sterling (GBP 1.-) each, whereof 2,980,780 non voting shares, representing the total capital of seven million two hundred and twenty-four thousand six hundred and five pounds Sterling (GBP 7,224,605.-), 2,810,869 voting shares are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolves to delete the par value of the shares and to convert the current issued share capital of the Company into euro with effect from today at the agreed euro/pound Sterling exchange rate of zero point six two five (0.625), so that the amount of seven million two hundred and twenty-four thousand six hundred and five pounds Sterling (GBP 7,224,605.-) representing the issued share capital is converted into eleven million five hundred and fifty-nine thousand three hundred and sixty-eight euros (EUR 11,559,368.-).

Second resolution

The General Meeting resolves to fix the par value of the shares at one euro and sixty cent (EUR 1.60).

Third resolution

The General Meeting resolves to fix the new authorised capital of the Company at two hundred and forty million euros (EUR 240,000,000.-).

Fourth resolution

As a result of the adoption of the three foregoing resolutions, the General Meeting resolves to amend article 5 of the Articles of Incorporation of the Company which shall henceforth have the following wording:

«Art. 5. Capital

5.1. The Company has an issued capital of eleven million five hundred and fifty-nine thousand three hundred and sixty-eight euros (EUR 11,559,368.-), divided into seven million two hundred and twenty-four thousand six hundred and five (7,224,605) repurchasable shares with a par value of one euro and sixty cent (EUR 1.60) each, which have been fully paid up in cash or in kind.

5.2. The Company shall have an authorised capital of two hundred and forty million euros (EUR 240,000,000.-).»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three-thirty pm.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergencies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le trente et un mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une partie extraordinaire de l'assemblée générale annuelle de la société établie à Luxembourg sous la dénomination de BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, R.C. B Numéro 83.401, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, agissant en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 16 août 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 865 du 10 octobre 2001.

La partie extraordinaire de l'assemblée est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Herman R.W. Troskie, consultant, demeurant à Strassen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Mina Ait-Mahmoude, employée privée, demeurant à Neufchef, France.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Christophe Gammal, économiste, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par lettres recommandées adressées aux actionnaires en date du 8 mai 2002, ainsi qu'il a été prouvé au bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée comporte entre autres les points suivants qui requièrent l'intervention du notaire:

« . . .

6. Décision de modifier l'article des statuts par changement de la devise du capital social de Sterling en euro et d'autoriser tout administrateur ou la personne par lui désignée à comparaître par-devant notaire afin de modifier les statuts en conséquence.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les 7.224.605 actions rachetables d'une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1,-) chacune, dont 2.980.780 actions sans droit de vote, représentant l'intégralité du capital social de sept millions deux cent vingt-quatre mille six cent cinq livres Sterling (GBP 7.224.605,-), 2.810.869 actions avec droit de vote sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à son ordre du jour.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir le capital social souscrit actuel de la Société en euros avec effet à partir de ce jour au taux d'échange convenu euro/livre Sterling de zéro virgule six deux cinq (0,625), de sorte que le montant de sept millions deux cent vingt-quatre mille six cent cinq livres Sterling (GBP 7.224.605,-) représentant le capital social émis est converti en onze millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-huit euros (EUR 11.559.368,-).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer la valeur nominale des actions à un euro et soixante cents (EUR 1,60).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer le nouveau capital autorisé de la Société à deux cent quarante millions d'euros (EUR 240.000.000,-).

Quatrième résolution

Suite à l'adoption des trois résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société lequel aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Capital Social

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à onze millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent soixante-huit euros (EUR 11.559.368,-), divisé en sept millions deux cent vingt-quatre mille six cent cinq (7.224.605) actions rachetables d'une valeur nominale un euro et soixante cents (EUR 1,60) chacune, entièrement libérées en espèces ou en nature.

5.2. Le capital autorisé de la Société est établi à deux cent quarante millions d'euros (EUR 240.000.000,-).»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ceux-ci ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: H. R.W. Troskie, M. Ait-Mahmoude, C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 12CS, fol. 87, case 11.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46641/230/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 83.401.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 668 du 31 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46642/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

SOCFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 37.292.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

SOCFINANCE S.A.

Signatures

(46674/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

SOCFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 37.292.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

SOCFINANCE S.A.

Signatures

(46675/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

GEBR. TERMEER BEHEERMAATSCHAPPIJ B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.739.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue le 10 mai 2002, les décisions suivantes ont été prises:
- Fermeture du siège de direction effective et transfert à Hooge Steenweg 27-31, 5211 JN 's-Hertogenbosch, Pays-Bas.

- Les démissions de F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A. de leurs fonctions de gérant de la société ont été acceptées; décharge pour leur mandat sera demandée lors de la prochaine assemblée générale annuelle des associés statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2002;

- F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT B.V., a été nommée aux fonctions de gérant de la société.

- F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. a reçu tous les pouvoirs pour prendre toutes les actions nécessaires pour la fermeture du siège luxembourgeois.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. / F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 66, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46644/695/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

PARTOUT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.986.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg, on 18th, Juni 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, has been deposited at the Trade Register of Luxembourg, on 25th, June 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(46645/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

DI CORSO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 32.214.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg, on 18th, Juni 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, has been deposited at the Trade Register of Luxembourg, on 25th, June 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(46646/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

JABA INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 19.531.

The balance sheet as at December 31, 2000, registered in Luxembourg, on 18th, June 2002, vol. 569, fol. 66, case 1, has been deposited at the Trade Register of Luxembourg, on 25th, Juni 2002.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(46647/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

POLYCHEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.424.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 mai 2001

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 21 mai 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2001, au cours de change de 1 euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'euro.

Le capital social de dix-neuf millions huit cent mille francs luxembourgeois (19.800.000 LUF) est converti en quatre cent quatre-vingt-dix mille huit cent vingt-neuf euros et dix-huit eurocents (490.829,18 EUR).

2. Le Conseil d'Administration constate que toute référence au capital autorisé dans les statuts n'a plus lieu d'être, sa durée légale d'existence étant arrivée à échéance le 14 juin 1998.

3. En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

- Alinéa 1^{er}.

«Le capital souscrit est fixé à quatre cent quatre-vingt-dix mille huit cent vingt-neuf euros et dix-huit eurocents (490.829,18 EUR), représenté par trois cent quatre-vingt-seize mille (396.000) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement souscrites et libérées en espèces.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître André Schwachtgen de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 569, fol. 67, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46623/230/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

POLYCHEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 43.424.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sous seing privé tenue en date du 28 mai 2001 suite à un mandat de l'assemblée générale du 21 mai 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46624/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

LUXEMPART, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 27.846.

L'an deux mille deux, le quatre juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXEMPART, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 27.846, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 avril 1988, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 135 du 21 mai 1988 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 1^{er} juin 1999 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 575 du 27 juillet 1999.

L'Assemblée est ouverte à treize heures trente sous la présidence de Monsieur François Tesch, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Kockelscheuer,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Alain Huberty, Maître en droit, demeurant à Bridel.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gaston Schwertzer, Docteur en droit, demeurant à Medingen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée à ces jours, heure et lieu par des avis contenant l'ordre du jour et insérés dans les journaux suivants:

- a) au Mémorial, Recueil C, numéro 712 du 8 mai 2002
numéro 785 du 23 mai 2002
- b) au Luxemburger Wort du 8 mai et du 23 mai 2002
- c) au Letzeburger Journal du 8 mai et du 23 mai 2002
- d) au Tageblatt du 8 mai et du 23 mai 2002

Des lettres missives ont été envoyées à tous les actionnaires en nom en date du 17 mai 2002.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour

I) Réduction du capital à concurrence de 2.780.175 pour le ramener de 62.625.000 à 59.844.825 par l'annulation de 111.207 actions propres détenues par la Société elle-même, réduction de la réserve légale à concurrence d'un montant de 278.017,50, augmentation du poste «Autres réserves» de 82.446.725,64 à 110.058.192,50 par affectation des montants résultant de la réduction du capital de 2.780.175, de la réduction de la réserve légale de 278.017,50 et du transfert du poste «Réserve pour actions propres» de 24.553.274,36.

2) Réduction du poste «Autres réserves» de 110.058.192,50 à 85.504.918,14 à concurrence de la valeur comptable des 111.207 actions propres annulées, soit 24.553.274,36, en contrepartie de l'annulation du poste «Actions propres» à l'actif du bilan pour le même montant de 24.553.274,36.

3) Modification afférente des premier et cinquième alinéas de l'article 3 des statuts.

4) Prolongation du capital autorisé pour une nouvelle période de cinq ans et modification afférente du septième alinéa de l'article 3 des statuts.

5) Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Que sur les 2.505.000 actions représentant l'intégralité du capital social, 2.393.793 actions sont en circulation et ont le droit de vote, les 111.207 actions détenues en propre par la Société ne comptant pas pour le quorum de présence et étant dépourvues du droit de vote. Il résulte de ladite liste de présence que sur ces 2.393.793 actions ayant le droit de vote, 1.281.835 actions sont présentes ou représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

V.- Qu'en conséquence la présente Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de deux millions sept cent quatre-vingt mille cent soixante-quinze euros (2.780.175,-) pour le ramener de son montant actuel de soixante-deux millions six cent vingt-cinq mille euros (62.625.000,-) à cinquante-neuf millions huit cent quarante-quatre mille huit cent vingt-cinq euros (59.844.825,-) par l'annulation de cent onze mille deux cent sept (111.207) actions propres détenues par la Société elle-même et de réduire la réserve légale à concurrence d'un montant de deux cent soixante-dix-huit mille dix-sept euros cinquante cents (278.017,50).

L'Assemblée décide ensuite d'augmenter le poste «Autres réserves» à concurrence de vingt-sept millions six cent onze mille quatre cent soixante-six euros quatre-vingt-six cents (27.611.466,86) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-deux millions quatre cent quarante-six mille sept cent vingt-cinq euros soixante-quatre cents (82.446.725,64) à cent dix millions cinquante-huit mille cent quatre-vingt-douze euros cinquante cents (110.058.192,50) en y affectant les montants résultant de la réduction de capital de deux millions sept cent quatre-vingt mille cent soixante-quinze euros (2.780.175,-) et de la réduction de la réserve légale de deux cent soixante-dix-huit mille dix-sept euros cinquante cents (278.017,50) ci-avant décidées et en y transférant le poste «Réserve pour actions propres» de vingt-quatre millions cinq cent cinquante-trois mille deux cent soixante-quatorze euros trente-six cents (24.553.274,36).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le poste «Autres réserves» à concurrence de la valeur comptable des cent onze mille deux cent sept (111.207) actions propres annulées, soit vingt-quatre millions cinq cent cinquante-trois mille deux cent soixante-quatorze euros trente-six cents (24.553.274,36), pour le ramener de son montant de cent dix millions cinquante-huit mille cent quatre-vingt-douze euros cinquante cents (110.058.192,50) à quatre-vingt-cinq millions cinq cent quatre mille neuf cent dix-huit euros quatorze cents (85.504.918,14), en contrepartie de l'annulation du poste «Actions propres» à l'actif du bilan pour le même montant de vingt-quatre millions cinq cent cinquante-trois mille deux cent soixante-quatorze euros trente-six cents (24.553.274,36).

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, les premier et cinquième alinéas de l'article 3 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cinquante-neuf millions huit cent quarante-quatre mille huit cent vingt-cinq (59.844.825) euros divisé en deux millions trois cent quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-treize (2.393.793) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

«**Cinquième alinéa.** Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à soixante-quinze millions (75.000.000) d'euros par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de prolonger, pour une nouvelle période de cinq ans à partir de la publication du présent acte, la durée de l'autorisation donnée au conseil d'administration pour la réalisation d'augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et aux conditions fixées dans les statuts.

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée autorise en outre le conseil d'administration à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires dans le cadre du capital autorisé.

Cinquième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le septième alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Septième alinéa.** Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2002 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le conseil d'administration.»

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente réduction de capital, à la somme de 2.000 euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Tesch, A. Huberty, G. Schwertzer, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 135S, fol. 69, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

F. Baden.

(46616/200/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

LUXEMPART, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 27.846.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

F. Baden.

(46617/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

AUDIOLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 6, rue Albert Borschette.

R. C. Luxembourg B 27.301.

L'an deux mille deux, le quatre juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AUDIOLUX, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 27.301, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 décembre 1987, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 98 du 13 avril 1988 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé du 18 mars 1999 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 542 du 15 juillet 1999 et rectificatif numéro 614 du 14 août 1999.

L'Assemblée est ouverte à 13.45 sous la présidence de Monsieur François Tesch, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Kockelscheuer,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Alain Huberty, Maître en droit, demeurant à Bridel.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gaston Schwertzer, Docteur en droit, demeurant à Medingen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée à ces jours, heure et lieu par des avis contenant l'ordre du jour et insérés dans les journaux suivants:

- a) au Mémorial, Recueil C, numéro 712 du 8 mai 2002
numéro 785 du 23 mai 2002
- b) au Luxemburger Wort du 8 mai et du 23 mai 2002
- c) au Letzeburger Journal du 8 mai et du 23 mai 2002
- d) au Tageblatt du 8 mai et du 23 mai 2002

Des lettres missives ont été envoyées à tous les actionnaires en nom en date du 7 mai 2002.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Réduction du capital à concurrence de 792.500 pour le ramener de 34.112.000 à 33.319.500 par l'annulation de 31.700 actions propres détenues par la Société elle-même, augmentation du poste «Autres réserves» de 36.884.326,91 à 43.636.889,41 par affectation des montants résultant de la réduction du capital de 792.500, et du transfert du poste «Réserve pour actions propres» de 5.960.062,50.

2) Réduction du poste «Autres réserves» de 43.636.889,41 à 37.676.826,91 à concurrence de la valeur comptable des 31.700 actions propres annulées, soit 5.960.062,50, en contrepartie de l'annulation du poste «Actions propres» à l'actif du bilan pour le même montant de 5.960.062,50.

3) Modification afférente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

4) Prolongation du capital autorisé pour une nouvelle période de cinq ans et modification afférente du septième alinéa de l'article 3 des statuts.

5) Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Que sur les 1.364.480 actions représentant l'intégralité du capital social, 1.332.780 actions sont en circulation et ont le droit de vote, les 31.700 actions détenues en propre par la Société ne comptant pas dans le quorum de présence et étant dépourvues du droit de vote. Il résulte de ladite liste de présence que sur ces 1.332.780 actions ayant le droit de vote, 1.055.513 actions sont présentes ou représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

V.- Qu'en conséquence la présente Assemblée, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cents euros (792.500,-) pour le ramener de son montant actuel de trente-quatre millions cent douze mille euros (34.112.000,-) à trente-trois millions trois cent dix-neuf mille cinq cents euros (33.319.500,-) par l'annulation de trente et un mille sept cents (31.700) actions propres détenues par la Société elle-même.

L'Assemblée décide ensuite d'augmenter le poste «Autres réserves» à concurrence de six millions sept cent cinquante-deux mille cinq cent soixante-deux euros cinquante cents (6.752.562,50) pour le porter de son montant actuel de trente-six millions huit cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt-six euros quatre-vingt-onze cents (36.884.326,91) à quarante-trois millions six cent trente-six mille huit cent quatre-vingt-neuf euros quarante et un cents (43.636.889,41) en y affectant le montant résultant de la réduction de capital de sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cents euros (792.500,-) ci-avant décidée et en y transférant le poste «Réserve pour actions propres» de cinq millions neuf cent soixante mille soixante-deux euros cinquante cents (5.960.062,50).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le poste «Autres réserves» à concurrence de la valeur comptable des trente et un mille sept cents (31.700) actions propres annulées, soit cinq millions neuf cent soixante mille soixante-deux euros cinquante cents (5.960.062,50), pour le ramener de son montant de quarante-trois millions six cent trente-six mille huit cent quatre-vingt-neuf euros quarante et un cents (43.636.889,41) à trente sept millions six cent soixante-seize mille huit cent vingt-six euros quatre-vingt-onze cents (37.676.826,91), en contrepartie de l'annulation du poste «Actions propres» à l'actif du bilan pour le même montant de cinq millions neuf cent soixante mille soixante-deux euros cinquante cents (5.960.062,50).

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente-trois millions trois cent dix-neuf mille cinq cents euros (33.319.500,-) divisé en un million trois cent trente-deux mille sept cent quatre-vingts (1.332.780) actions sans désignation de valeur nominale. Les actions ont été souscrites et entièrement libérées en espèces.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de prolonger, pour une nouvelle période de cinq ans à partir de la publication du présent acte, la durée de l'autorisation donnée au conseil d'administration pour la réalisation d'augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et aux conditions fixées dans les statuts.

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration établi conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée autorise en outre le conseil d'administration à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires dans le cadre du capital autorisé.

Cinquième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le septième alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Septième alinéa.** Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2002 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le conseil d'administration.»

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente réduction de capital, à la somme de 2.000 euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Tesch, A. Huberty, G. Schwertzer, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2002, vol. 135S, fol. 69, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2002.

F. Baden.

(46618/200/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

AUDIOLUX, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 27.301.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

F. Baden.

(46619/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

BERGER TRUST LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 41.323.

Statuts coordonnés sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 3 avril 2000 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2002.

A. Schwachtgen.

(46625/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

MONTANA PROPERTIES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Münsbach, 1, Parc d'activités Syrdall.

H. R. Luxemburg B 70.402.

Auszug der Beschlüsse des Verwaltungsrates vom 10. Juni 2002

«... Aufgrund der ihm von der Außerordentliche Generalversammlung vom 30. April 2002 erteilten Ermächtigung, faßt der Verwaltungsrat einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Der Verwaltungsrat beschließt den Nominalwert der Aktien abzuschaffen.
2. Der Verwaltungsrat beschließt, im Rahmen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998, das gezeichnete Gesellschaftskapital, das zur Zeit in LUF ausgedrückt ist, in Euro umzuwandeln. So beträgt das Gesellschaftskapital 30.986,69 EUR.
3. Der Verwaltungsrat beschließt den 1. Paragraph des Artikel 5 der Satzungen wie folgt anzupassen:

Art. 5. Paragraph 1. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt dreissigtausend neunhundert sechsundachtzig Euro und neunundsechzig Cents (30.986,69 EUR) eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nominalwert, welche eine jede Anrecht gibt auf eine Stimme in den Generalversammlungen.»

4. Vollmacht wird jedem Verwaltungsratsmitglied, sowie Herrn Thierry Fleming erteilt um, einzelhandelnd, die sich aus obenstehenden Beschlüssen ergebenden Bucheintragungen und Eintragungen in den Protokollbüchern der Gesellschaft vorzunehmen, sowie die koordinierten Satzungen zu erstellen...».

Luxemburg, den 14. Juni 2002.

Für gleichlautenden Auszug

T. Fleming

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 569, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46732/222/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

VAULUX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 65.828.

L'an deux mille deux, le sept mai.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise VAULUX INTERNATIONAL, ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le n° 65.828, constituée le 11 août 1998.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Raymond Goebel, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Goebel, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Johana Bodart, demeurant à Arlon, Belgique.

I.- Les actionnaires, tous présents et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de FRF 36.142,10 (trente-six mille cent quarante-deux francs français et dix centimes) pour le porter à FRF 10.036.142,10 (dix millions trente-six mille cent quarante-deux francs français et dix centimes), par incorporation de réserves disponibles de la société et suppression transitoire de la valeur nominale des actions.

2) Augmentation du capital autorisé pour le porter à FRF 20.072.284,20 (vingt millions soixante-douze mille deux cent quatre-vingt-quatre francs français et vingt centimes).

3) Conversion de la devise d'expression du capital social en euros, soit EUR 1.530.000,- (un million cinq cent trente mille euros) et rétablissement de la valeur nominale des actions à EUR 153,- (cent cinquante-trois euros).

4) Conversion de la devise d'expression du capital autorisé en euros, soit 3.060.000,- EUR (trois millions soixante mille euros) et rétablissement de la valeur nominale des actions à EUR 153,- (cent cinquante-trois euros).

5) Modification afférente de l'article 5 des statuts

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de FRF 36.142,10 (trente-six mille cent quarante-deux mille francs français et 10 centimes) pour le porter à FRF 10.036.142,10 (dix millions trente-six mille cent quarante-deux milles francs français et dix centimes) sans création d'actions nouvelles, de les libérer intégralement par incorporation de réserves disponibles de la société constituées de bénéfices reportés et de supprimer transitoirement la valeur nominale des actions.

La preuve de l'existence actuelle de ces réserves disponibles dûment affectées à ce poste par décision de l'assemblée a été apportée par la présentation d'un bilan récent.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital autorisé pour le porter à FRF 20.072.284,20 (vingt millions soixante-douze mille deux cent quatre-vingt quatre francs français et vingt centimes) et de supprimer transitoirement la valeur des actions.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital souscrit en euros au taux officiel de EUR 1 contre FRF 6,55957 soit un montant converti de EUR 1.530.000 (un million cinq cent trente mille euros) et de rétablir la valeur nominale de chacune des actions à EUR 153 (cent cinquante-trois euros).

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Premier alinéa. Le capital souscrit est fixé à EUR 1.530.000 (un million cinq cent trente mille euros) représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 153 (cent cinquante-trois euros) chacune, entièrement libérées.

Troisième alinéa. Le capital autorisé est fixé à EUR 3.060.000 (trois millions soixante mille euros) qui sera représenté par 20.000 (vingt mille) actions de EUR 153 (cent cinquante-trois euros) chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature

Président / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2002, vol. 568, fol. 3, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46879/000/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.

GENERAL CONTROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 81.205.

Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

Monsieur Daniel Deville, demeurant à F-57070 Saint-Julien-les-Metz, 31 rue François Simon,
d'une part,

et, Monsieur Waldemar Schmitt, demeurant à F-57360 Amnéville-les-Thermes, Z. A. rue de la Cimenterie, BP 21,
d'autre part,

il a été exposé ce qui suit:

Monsieur Daniel Deville est propriétaire de 33 (trente trois) parts sociales de 124,- euros chacune de la société GENERAL CONTROL, S.à r.l.

Monsieur Waldemar Schmitt est propriétaire de 67 (soixante-sept) parts sociales de 124,- euros chacune de la société GENERAL CONTROL, S.à r.l.

Monsieur Daniel Deville cède et transporte, sous les garanties ordinaire et de droit à Monsieur Waldemar Schmitt, qui accepte les trente trois parts dont il est propriétaire.

Par la présente cession, Monsieur Waldemar Schmitt devient propriétaire des parts cédées à compter de ce jour avec tous les droits qui y sont attachés. Il aura droit notamment aux produits desdites parts, qui y sont attachés et qui seront mis en distribution postérieurement à ce jour.

A cet effet, Monsieur Daniel Deville, cédant, subroge Monsieur Waldemar Schmitt, cessionnaire, dans tous les droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 33,- euros, montant que Monsieur Daniel Deville reconnaît avoir reçu en espèces et en donne quittance.

Suite à la présente cession, le capital social est réparti comme suit:

Monsieur Waldemar Schmitt: 100 parts sociales.

Fait et signé en deux exemplaires, le 11 juin 2002.

D. Deville / W. Schmitt.

Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

Monsieur Waldemar Schmitt, demeurant à L-4460 Belvaux, 20 rue de la Gare,
d'une part,

et, Mademoiselle Audrey Schmitt, demeurant à L-4460 Belvaux, 20 rue de la Gare,
et, Monsieur Jacques Duleau, demeurant à F-57070 Metz, 18 rue du Général Metman,
d'autre part,

il a été exposé ce qui suit:

Monsieur Waldemar Schmitt est propriétaire de 100 (cent) parts sociales de 124,- euros chacune de la société GENERAL CONTROL, S.à r.l.

Monsieur Waldemar Schmitt cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit à Mademoiselle Audrey Schmitt, qui accepte les 80 parts dont il est propriétaire et à Monsieur Jacques Duleau, qui accepte les 20 parts dont il est propriétaire.

Par la présente cession, Mademoiselle Audrey Schmitt et Monsieur Jacques Duleau deviennent propriétaires des parts cédées à compter de ce jour avec tous les droits qui y sont attachés. Ils auront droit notamment aux produits desdites parts, qui y sont attachés et qui seront mis en distribution postérieurement à ce jour.

A cet effet, Monsieur Waldemar Schmitt cédant, subroge Mademoiselle Audrey Schmitt et Monsieur Jacques Duleau, cessionnaires, dans tous les droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 100,- euros, montant que Monsieur Waldemar Schmitt reconnaît avoir reçu en espèces et en donne quittance.

Suite à la présente cession, le capital social est réparti comme suit:

Mademoiselle Audrey Schmitt: 80 parts sociales.

Monsieur Jacques Duleau: 20 parts sociales.

W. Schmitt / A. Schmitt / J. Duleau

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2002, vol. 569, fol. 86, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(46864/000/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2002.